

Communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS D' AOÛT 1992

Météorologie

Avec une température moyenne, relevée à l'aéroport de Cointrin, de 22° C (+ 4,4° C par rapport à la normale 1901-1960), 71 mm de précipitations (27 mm de moins que la normale calculée sur la même période) et 258 heures d'insolation (+ 32 par rapport à la normale 1931-1960) le temps "s'est rattrapé" en août et nous a fait un peu oublier les valeurs assez médiocres du mois de juillet.

Population résidente

En août, la population résidente du canton a très légèrement reculé (- 29 personnes) et se chiffre à 388 591 à la fin du mois (dont 3 500 saisonniers). Cette baisse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) négatif de 148 personnes (arrivées dans le canton : 1 639, dont 120 saisonniers; départs : 1 787, dont 11 saisonniers) auquel s'ajoute un excédent des naissances (399) sur les décès (280).

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 505 personnes (+ 0,7 %), progression démographique due pour l'essentiel aux résidents étrangers (+ 2 242), alors que la population d'origine suisse augmente légèrement (+ 263 en un an).

Marché du travail

A fin août, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 9 942 (9 224 chômeurs complets et 718 personnes partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 56 (+ 46 chômeurs complets; + 10 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1980, est passé de 5,5 % à fin juillet à 5,6 % à fin août. Les autres cantons suisses les plus touchés par le chômage sont le Tessin (5,4 %), Neuchâtel (5,3 %) et Vaud (5,3 %). La moyenne suisse se situe à 3,1 % (2,9 % en juillet).

Après trois mois consécutifs de baisse, on enregistre en août une augmentation des **réductions de l'horaire de travail**. Au total, 165 838 heures de travail ont été chômées (+ 22,7 % par rapport à juillet) par 3 024 travailleurs actifs dans 122 entreprises. Les branches les plus touchées sont l'industrie des métaux (43 232 heures chômées), l'industrie des machines, appareils et véhicules (38 528), le bâtiment et le génie civil (24 576) et les arts graphiques (20 304).

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 131 en août contre 1 191 en juillet. Il s'agit de 999 offres d'emploi à plein temps (- 78) et de 132 à temps partiel (+ 18).

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin août, à 103 015, dont 68 984 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 30 649 frontaliers et 3 382 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1991, l'effectif total est en recul de 2 615 unités (- 2,5 %); toutes les catégories accusent des baisses, faible pour les travailleurs résidents (- 11 titulaires de permis B et C), plus forte pour les saisonniers (- 1 882) et les frontaliers (- 722).

./.

Construction de logements

Les chiffres d'août sur la construction de logements neufs : 237 terminés, parmi lesquels 5 maisons individuelles; 470 autorisés (dont 10 villas) et 208 requêtes déposées (dont 31 villas).

Rien de changé au bilan annuel : les requêtes d'une part, les autorisations de l'autre, atteignent des niveaux très élevés. De fin août 1991 à fin août 1992, 2 659 logements neufs, dont la plupart appartiennent à de très gros projets immobiliers, ont été autorisés (seulement 1 404 une année plus tôt) et pas moins de 2 946 requêtes ont été déposées. En revanche, les réalisations annuelles continuent à baisser (1 975 entre fin août 1991 et fin août 1992) et pèsent sur le gain net (2 061 à fin août 1992 contre 2 133 une année auparavant). Finalement, le parc de logements existants atteint, à fin août 1992, 189 931 unités.

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en août à 188,6 millions de kWh (soit 0,8 % de plus qu'en 1991) et celle de gaz à 38,9 millions de kWh (soit 0,8 % de moins qu'en 1991).

Transports

A fin août, l'effectif des véhicules immatriculés dans le canton atteignait 255 528 unités, dont 207 017 autos et 26 046 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 522 unités. Chiffres toujours en augmentation pour les autos (+ 512 en un an) et les motos (+ 742), mais des diminutions importantes sont enregistrées dans d'autres catégories de véhicules, notamment les camions.

Tourisme

En juillet, 92 277 hôtes (90 410 en juillet 1991), dont 83 900 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 190 773, contre 211 268 en juillet 1991.

Pour les sept premiers mois de l'année, le nombre total d'arrivées se monte à 554 154 (8,7 % de plus qu'en 1991), celui des nuitées à 1 239 091 (3,5 % de moins qu'en 1991).

Indice genevois des prix à la consommation

En août, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,1 % et s'établit, à 137,9 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,6 % (contre 5,4 % un an auparavant). En septembre, l'indice augmente de 0,3 % et s'établit à 138,3 points (taux annuel : 3,7 %, contre 5,1 % l'an passé à pareille époque).

Poursuites et faillites

En août, 14 348 réquisitions de poursuite (11 623 en août 1991) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 47 séquestres (84 en août 1991).

Pour les huit premiers mois de l'année (janvier-août), 121 418 réquisitions de poursuite ont été déposées, soit 11,9 % de plus qu'en 1991.